Éducation MANITOBA

Volume 6
Numéro 3
mai 2008

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Améliorer le rendement scolaire des élèves autochtones : Message du ministre

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, au même titre que de nombreuses écoles et divisions scolaires et d'autres partenaires du milieu de l'éducation, considère comme prioritaire l'amélioration du rendement scolaire des élèves autochtones.

En 2004, le Ministère élaborait la stratégie triennale *Plan d'action sur l'éducation autochtone 2004-2007* en vue de déterminer les objectifs et les priorités en matière d'éducation relativement aux Autochtones. En octobre 2007, la stratégie arrivait à terme. Dans le cadre du plan d'action, certaines activités ont été mises en évidence par rapport à quatre objectifs :

- améliorer les taux d'obtention de diplômes au secondaire;
- améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire et les taux de réussite;
- augmenter le nombre d'accès au marché du travail;
- améliorer la base de recherches pour l'éducation et l'emploi chez les Autochtones.

Des rapports publics présentant les activités importantes du *Plan d'action sur l'éducation autochtone 2004-2007* ont été distribués dans les écoles et ont été mis en ligne, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/abedu/action_plan/index.html>. J'invite les éducateurs, les parents et d'autres citoyens à jeter un coup d'œil à ces rapports afin de prendre connaissance des stratégies actuelles et des plans en matière d'éducation des Autochtones.

En avril 2007, trois ministères du Manitoba, soit Éducation, Citoyenneté et Jeunesse, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation, et Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce, ont entrepris le renouvellement du plan d'action pour une autre période de trois ans. En juillet et novembre 2007, des consultations ont eu lieu auprès des Autochtones et des parties prenantes de l'éducation pour permettre un vaste dialogue en vue de recueillir des observations quant à l'élaboration du plan renouvelé. Formulées à l'occasion de ces consultations, des observations ont permis d'établir clairement ce que les parties concernées considèrent comme étant les enjeux les plus importants à cibler dans le plan d'action afin d'aider les Autochtones à mieux réussir.

S'inspirant du plan initial, le plan d'action renouvelé, intitulé *Bridging Two Worlds: Aboriginal Education and Employment Action Plan 2008-2011*, est un plan évolutif qui s'efforce d'intégrer les activités actuelles, les nouvelles possibilités et les leçons retenues. Le plan peut être adapté pour permettre des activités particulières et l'évolution des initiatives stratégiques, selon les besoins changeants et le milieu dynamique de l'éducation des Autochtones.

Le présent plan d'action s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba afin de collaborer avec les écoles, les familles et la collectivité pour accroître le sentiment d'engagement chez les élèves et les chances de les voir compléter leurs études secondaires. En améliorant la participation et la réussite des élèves dans leur apprentissage individuel, ainsi que leur accès à des études postsecondaires ou à l'éducation des adultes, on augmente les possibilités d'une participation plus signifiante au marché du travail.

Nous sommes déterminés à poursuivre la collaboration avec nos partenaires afin de garantir un accès à une éducation pertinente, inspirante, sensible et de grande qualité qui répond aux besoins de chaque apprenant. J'espère que ces démarches permettront d'offrir à tous l'occasion de poursuivre des études et de faire une place à l'apprentissage continu.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse,
Peter Bjornson

À l'intérieur

Langues et cultures autochtones au Manitoba	2
Soutenir en classe l'éducation à la citoyenneté	3
Enseigner dans une école d'outre-mer affiliée au Manitoba	4
Écoles d'outre-mer et programme d'études du Manitoba	5
Planifier des évaluations qui favorisent l'apprentissage	6
Rendement des élèves du Canada en sciences de la nature	6
Option d'études indépendantes	7
Recueils de textes littéraires francophones	7
L'éducation pour le développement durable au Manitoba	8
La culture autochtone dans les écoles	9
Le Programme d'immersion française et la transition dans la Division scolaire de la Rivière Seine : *In scène à la Seine!*	10

Langues et cultures autochtones au Manitoba

par Wanda Barker

À l'occasion de séances de consultation animées par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, de nombreux participants ont indiqué que l'élaboration d'un programme pour l'enseignement et l'apprentissage des langues et des cultures autochtones constituait une priorité. Par conséquent, le Ministère publiait en novembre 2007 le cadre manitobain des résultats d'apprentissage *Kindergarten to Grade 12 Aboriginal Languages and Cultures: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes.*

Ce nouveau programme d'études découle de la collaboration soutenue de personnes et de groupes divers. L'opinion des aînés a été essentielle pour orienter les efforts de revitalisation visant à maintenir les langues et les cultures autochtones. Selon les traditions autochtones, la sagesse des aînés est la pierre angulaire de l'apprentissage de la culture. Les aînés sont les gardiens du savoir et les collectivités autochtones écoutent leurs conseils lorsqu'elles tentent de trouver un équilibre dans leurs relations avec les autres et la nature.

Les jeunes Autochtones aussi sont partie intégrante de la revitalisation des langues et des cultures autochtones. L'éducation des jeunes est le moyen privilégié pour transmettre les connaissances, les aptitudes, les valeurs et les attitudes accumulées. Les personnes qui connaissent leur bagage linguistique et culturel pourront tisser et entretenir des liens avec leurs origines et devenir elles-mêmes gardiennes du savoir.

Le cadre manitobain des résultats d'apprentissage, susmentionné, propose des lignes directrices pour les programmes linguistiques et culturels et vise six langues autochtones du Manitoba : le cri, l'ojibwé, l'oji-cri, le dakota, le déné et le michif. Il prévoit des résultats d'apprentissage pour les élèves du Manitoba et fournit un point de mire et une orientation pour l'apprentissage des langues et des cultures autochtones.

Bien que les peuples autochtones de l'Amérique du Nord partagent des valeurs et des visions du monde, les concepts, les pratiques et les produits continueront d'évoluer selon les milieux. Pour refléter cette diversité, l'élément moteur précis en matière de langue et de culture sera déterminé par les collectivités et les écoles. Ces intervenants décideront aussi du contenu à élaborer à l'égard du cadre des résultats d'apprentissage.

On peut se procurer le cadre auprès du Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM) et sur le site Web du Ministère : <www.edu.gov.mb.ca/k12/abedu/framework/index.html>.

Pour plus d'information sur le contenu du document, veuillez communiquer avec :

Wanda Barker
Consultante en langues autochtones
Téléphone : 204 945-7977
ou 1 800 282-8069, poste 7977
Courriel : wanda.barker@gov.mb.ca

Consultez le site Web du CMSM pour commander le document *Kindergarten to Grade 12 Aboriginal Languages and Cultures: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes* (numéro d'article 80475) ou de nombreuses autres ressources portant sur les Autochtones.

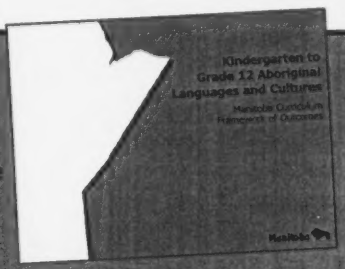

Vous recevrez bientôt le nouveau catalogue CMSM

CENTRE DES MANUELS CMSM SCOLAIRES DU MANITOBA

Centre des manuels scolaires
Sans frais : 1 866 771-6822
Télécopieur : 204 483-5041

www.mtbb.mb.ca

Au service des écoles depuis 1931

Soutenir en classe l'éducation à la citoyenneté

par Nancy Buchanan

L'éducation à la citoyenneté contribue à l'atteinte d'un des principaux objectifs généraux de l'éducation : transmettre aux élèves les connaissances, les valeurs et les compétences nécessaires à la participation démocratique à titre de citoyens actifs et responsables.

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba s'engage à aider et à encourager les élèves à jouer un rôle actif dans les activités civiques et à soutenir les éducateurs dans la mise en œuvre du volet citoyenneté du programme d'études en sciences humaines.

Pour y arriver, des programmes ont été élaborés au cours des dernières années pour les élèves et les éducateurs. Ces programmes comprennent les subventions à l'innovation en éducation à la citoyenneté, les bourses de leadership de Jeunesse Manitoba, la conférence annuelle des jeunes citoyens et le séminaire annuel d'éducation à la citoyenneté pour les éducateurs. Grâce à ces programmes, des élèves et des éducateurs ont lancé un plus grand nombre de projets qui profitent non seulement aux élèves, mais aussi à la collectivité en général.

Les subventions à l'innovation ont permis à des classes et à des écoles de poursuivre des projets comme celui de l'école Selkirk Junior High, où les élèves ont collaboré avec plusieurs intervenants de la collectivité, y compris la Gendarmerie royale du Canada, les Services à la famille, le Conseil municipal, le Service de probation et le Service des loisirs, afin de répondre aux besoins des jeunes et de sensibiliser la population quant à la capacité des jeunes à jouer un rôle actif et positif au sein de la collectivité.

Un autre exemple provient des élèves des 6e et 7e années de l'école William Whyte qui ont pris part à un important projet de civisme actif : un service d'accueil parascolaire appelé *Fun Zone* géré par les jeunes pour les jeunes. Les élèves ont conçu des cartes d'invitation et des bons de participation et les ont distribués dans toute la collectivité.

Par ailleurs, une classe de 1re année de l'école Dalhousie a organisé une cour de la citoyenneté pour mieux comprendre les droits et les responsabilités civiques et pour inspirer la fierté d'être Canadiens.

De nombreux élèves de 12e année du Manitoba ont reçu une bourse de leadership de 500 $ en contribuant bénévolement à divers projets faisant la promotion d'une vie saine. Ces projets consistaient, entre autres, à occuper les fonctions d'entraîneurs ou d'assistants-entraîneurs pour des élèves plus jeunes en volley-ball, basket-ball, patinage et en d'autres activités récréatives. Certains élèves ont fait du bénévolat dans des hôpitaux, des centres communautaires et des organismes de jeunes comme les 4-H. Ces activités ont non seulement profité à leurs collectivités, mais elles ont aussi été bénéfiques pour ces élèves de 12e année qui ont ainsi acquis de l'expérience en matière de citoyenneté et de leadership, outre la somme de 500 $ qui les aidera à poursuivre leurs études.

La conférence annuelle des jeunes citoyens a permis à des élèves du secondaire de se rencontrer, d'échanger sur leurs réussites et de choisir des défis à relever dans leurs écoles et leurs collectivités. Ainsi, des élèves ont mis sur pied leurs propres groupes de défense des droits de la personne, organisé des journées sur les droits de la personne, produit des vidéos sur la diversité et organisé des journées multiculturelles, entre autres. Le thème de la conférence 2007 était la démocratie en action et les élèves ont pu discuter des principaux enjeux et des priorités qui intéressent les jeunes, leurs collectivités, le Manitoba et le monde. Ils ont ensuite eu l'occasion d'aborder ces sujets avec cinq ministres du gouvernement du Manitoba. Grâce à ces conférences, les jeunes ont l'occasion d'apporter des changements positifs dans leurs écoles et leurs collectivités, et de faire entendre leur voix.

Avec un nouveau programme d'études en sciences humaines axé sur la citoyenneté, les éducateurs sont tout naturellement impatients d'en apprendre plus sur l'enseignement de ce concept et d'accéder à toutes les ressources et idées offertes pour promouvoir une citoyenneté active et responsable. Le séminaire annuel d'éducation à la citoyenneté vise à répondre à ce besoin et les deux séminaires offerts jusqu'à maintenant ont été utiles et ont abordé divers aspects de l'éducation à la citoyenneté. Durant ces séminaires, les éducateurs ont pu entendre des élèves et des enseignants qui ont adopté des approches novatrices face à l'éducation à la citoyenneté. Ils ont aussi appris comment aborder des sujets comme les droits de la personne, la justice sociale, l'accueil des nouveaux Canadiens et les questions autochtones lors de discussions avec des spécialistes de ces questions.

Le Bureau du président de l'Assemblée législative du Manitoba, avec la collaboration de tous les députés de l'Assemblée, a mis en œuvre deux programmes apparentés, soit le Forum des enseignants et des enseignantes sur la démocratie parlementaire et Sur les bancs de l'Assemblée législative. Le Forum représente une occasion fascinante pour les enseignants de faire l'expérience directe de la démocratie au travail dans notre province. Le programme Sur les bancs de l'Assemblée législative suscite l'enthousiasme, ouvrant les portes de l'Assemblée législative et permettant aux Manitobains d'en apprendre davantage sur le processus démocratique; il offre la possibilité de participer à un jeu de rôles sur les étapes conduisant à l'adoption d'une loi. Ce programme peut être adapté à différents niveaux scolaires et combine des discussions et des jeux interactifs amusants.

Pour de plus amples renseignements sur le Forum et le programme Sur les bancs de l'Assemblée législative, visitez le site Web <www.gov.mb.ca/legislature/info/teachers.fr.html>.

Pour plus d'information sur les programmes relatifs à la citoyenneté, on invite les éducateurs à consulter la page sur l'éducation à la citoyenneté du site Web du Ministère : <www.edu.gov.mb.ca/m12/citoyennete/index.html>, ou la page sur la citoyenneté du site Web de Ici Jeunesse Manitoba, à <www.icijeunesse.mb.ca>, ou à communiquer avec :

Nancy Buchanan
Gestionnaire
Citoyenneté des jeunes, leadership et développement de carrière
Division Jeunesse Manitoba
Téléphone 204 945-0884
ou 1 800 282-8069, poste 0884
Courriel : nancy.buchanan@gov.mb.ca

Enseigner dans une école d'outre-mer affiliée au Manitoba

par Donna Smith,
Directrice, programme manitobain, école Yang Guang Qing, Beijing

L'école Yang Guang Qing (YGQ), située dans les nouveaux quartiers périphériques au sud de Beijing (Chine), fait partie du programme des écoles d'outre-mer affiliées au Manitoba. Ces écoles offrent aux élèves de l'étranger la chance d'obtenir un diplôme d'études secondaires basé sur le programme d'études du Manitoba.

Comme ce programme exige que les enseignants soient titulaires d'un brevet d'enseignement du Manitoba, il permet aux enseignants de la province d'acquérir de l'expérience en pratiquant dans de nouveaux endroits, ce qui peut représenter un autre facteur d'intérêt, de motivation et de satisfaction.

Chaque élève qui suit le programme manitobain à l'école YGQ est inscrit au cours d'anglais langue additionnelle (ALA). Bien des élèves entreprennent leur 10e année en ayant une connaissance rudimentaire de l'anglais acquise dans les écoles chinoises de niveaux primaire et intermédiaire. Grâce au programme intensif d'ALA en 10e année et aux cours additionnels d'anglais en 11e et 12e années, de nombreux élèves terminent avec succès les cours. L'enseignement se fait en mandarin pour les crédits chinois et en anglais pour les crédits manitobains. Les élèves qui terminent avec succès leurs études secondaires obtiennent des diplômes reconnus à la fois par la Chine et par le Canada, et ils peuvent poursuivre leurs études au Canada. La plupart des élèves de l'école YGQ qui ont réussi ce programme poursuivent leurs études universitaires au Manitoba.

« La plupart des élèves de l'école YGQ qui ont réussi ce programme poursuivent leurs études universitaires au Manitoba. »

Grâce aux cours magistraux et aux notes de l'enseignant, le modèle scolaire chinois encourage la maîtrise et la reproduction des documents textuels. En revanche, les méthodes occidentales adoptées dans le programme d'études du Manitoba font appel à diverses stratégies d'enseignement et d'évaluation, et incitent les élèves à réfléchir de façons autonome et critique, et à travailler en collaboration. Les élèves doivent s'adapter à ces deux modèles.

En Chine, la journée scolaire est très longue. Les élèves ont neuf cours par jour, soit de 7 h 30 à 17 h. Ils doivent en outre étudier en soirée. Par conséquent, aucun élève n'a le temps d'occuper un emploi à temps partiel et rares sont ceux qui participent à des activités supplémentaires, comme les leçons de musique ou les sports organisés. Ainsi, les activités du programme manitobain, comme les fêtes de l'Halloween et de Noël, les débats oratoires, les voyages de ski, le hockey de rue, les soirées cinéma en anglais et le « club NBA » sont des plus courues.

La vie à Beijing permet aussi d'observer les contrastes. Cette ville ancienne évolue et se développe à toute vitesse. Des hutongs de six cents ans (habitations possédant une cour) sont démolis pour être remplacés par des complexes d'habitation modernes de 40 étages. Les grues de chantier se profilent dans le paysage. Les omniprésents vélos cèdent rapidement la place aux voitures. Les pistes cyclables sont transformées en voies de stationnement. Chaque jour, 1 200 nouvelles voitures arrivent dans les artères déjà congestionnées de Beijing. Pendant ce temps, on utilise des voiturettes à trois roues pour livrer l'eau embouteillée dans les maisons et les agriculteurs transportent leurs produits vers les marchés dans des charrettes tirées par des chevaux. Le matin, les aînés font du tai-chi sur les bandes de pelouse longeant les voies rapides. La veste de Mao a disparue et a été remplacée par le jean et le tee-shirt.

Beijing se prépare activement pour les Jeux olympiques d'été de 2008. De nouvelles lignes de métro ont été construites et la ville se prépare à accueillir un flot de touristes étrangers. Les temples et la Cité interdite ont été repeints à neuf et les chauffeurs de taxi suivent des cours d'anglais. Chaque jour, de nouveaux bars et restaurants de toutes sortes ouvrent leurs portes. Les menus chinois seront bientôt traduits uniformément pour éviter les traductions cocasses telles que « white germ in ham row » pour « omelette au jambon ».

Le changement est si rapide à Beijing que la ville d'il y a à peine cinq ans est aujourd'hui méconnaissable. La vie et le travail y sont sans aucun doute fascinants!

Écoles d'outre-mer et programme d'études du Manitoba

par Ken Horton

Au cours des huit dernières années, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a conclu des ententes officielles pour offrir le programme d'études du Manitoba dans des écoles à l'étranger (Chine, Thaïlande, Turquie et Égypte).

Certaines de ces écoles offrent des programmes d'études secondaires qui préparent les élèves à des études universitaires au Manitoba; d'autres amorcent l'enseignement de l'anglais dès le primaire avec un programme international fondé sur le programme d'études du Manitoba. Un programme mixte est offert également, permettant aux élèves de répondre aux exigences du Manitoba pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et aux exigences du pays hôte. Ces élèves peuvent donc choisir de poursuivre leurs études postsecondaires dans leur pays ou au Canada. Peu importe le programme, tous les élèves d'outre-mer doivent répondre aux mêmes conditions que les élèves de la province et faire les tests provinciaux basés sur les normes de la 12e année du Manitoba pour obtenir le diplôme d'études secondaires du Manitoba.

Une des principales conditions prévues dans toutes les ententes est l'embauche obligatoire d'enseignants titulaires d'un brevet d'enseignement du Manitoba par les écoles. Il s'agit donc d'une occasion rêvée pour les membres du personnel enseignant du Manitoba qui ont le goût de l'aventure et aimeraient élargir leur expérience professionnelle en vivant et en travaillant à l'étranger. Le personnel enseignant est embauché individuellement par les écoles par l'entremise d'un agent basé au Manitoba et les salaires et avantages sociaux varient selon l'école et le pays. Chaque école possède un administrateur ou un enseignant principal du Manitoba, responsable des aspects administratifs et pédagogiques.

Des représentants du Ministère visitent annuellement chaque école pour rencontrer les enseignants, les administrateurs et les responsables, pour apporter un soutien en matière de programmes d'études et de perfectionnement professionnel et pour s'assurer que les exigences prévues par les ententes sont respectées.

Certains enseignants du Manitoba qui travaillent dans des écoles d'outre-mer affiliées sont nouvellement arrivés dans la profession; d'autres ont passé la majeure partie de leur carrière à enseigner au Manitoba et ont choisi de relever de nouveaux défis. Donna Smith en est à sa troisième année à la tête du programme manitobain de l'école Yang Guang Qing, à Beijing, et les expériences qu'elle partage avec nous dans l'article de la page quatre ressemblent à celles vécues par la plupart de nos enseignants à l'étranger, particulièrement dans le cas des enseignants qui font preuve de souplesse, s'adaptent et prennent plaisir à la vie et au travail dans un milieu culturel différent.

Renseignements :

Ken Horton
Agent de liaison scolaire
Téléphone : 204 945-0961
ou 1 800 282-8069, poste 0961
Courriel : ken.horton@gov.mb.ca

Planifier des évaluations qui favorisent l'apprentissage

par Wenda Dickens

Linda Thorlakson et Warren Nickerson, conseillers pédagogiques à Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, ont été invités par des professeurs des universités de Winnipeg, du Manitoba et de Brandon à animer une série d'ateliers de formation aux futurs enseignants.

Ces ateliers portaient sur les pratiques d'évaluation formative (évaluation au service de l'apprentissage) et les répercussions éventuelles sur l'apprentissage.

Au départ, les étudiants ont participé à une activité synectique qui les amenait à faire une réflexion latérale sur la nature d'un concept. Grâce à cette activité, les enseignants sont en mesure de déterminer les croyances initiales des élèves sur un sujet, et de modifier les leçons avant de les amorcer. Ainsi, on a interrogé les participants sur le concept de l'évaluation. Voici quelques-unes de leurs observations :

Les étudiants Kirby Adams et Jim Shaw de l'université de Brandon, participants aux ateliers.

Utilisé avec permission. Tous droits réservés.

L'évaluation ressemble à une lampe, car elle jette de la lumière sur un sujet.

L'évaluation est comme un grille-pain, parce qu'elle sert tous les jours. On peut facilement l'ajuster pour répondre aux besoins. Si on ne fait pas attention, cependant, on peut se brûler.

Les observations sur les ateliers étaient très positives. Un étudiant du collège de fin de semaine affirmait : « Ce que j'ai appris de plus important aujourd'hui, c'est que l'évaluation est un processus continu. » Les futurs enseignants de niveau intermédiaire ont apprécié que les animateurs aient exposé des stratégies pratiques.

Le Ministère publie en outre le document *La communication des apprentissages des élèves*. Il s'agit d'un document qui examine la façon dont les enseignants, les élèves et les parents communiquent entre eux les apprentissages. Ce document et un autre, intitulé *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*, invitent les enseignants à examiner continuellement leurs pratiques d'évaluation afin d'améliorer la façon dont les élèves sont informés au sujet de leur rendement. Les rétroactions et l'attribution de notes ont un effet important sur la motivation et la réussite des élèves.

Pour de plus amples renseignements sur les documents d'appui du Ministère en matière d'évaluation, d'offre d'ateliers ou de demandes de consultation, visitez le site Web <www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/index.html> ou communiquez avec :

Rachel Soufi
Conseillère pédagogique
Direction des services de soutien en éducation
Téléphone : 204 945-6926
ou 1 800 282-8069, poste 6926
Courriel : rachel.soufi@gov.mb.ca

Rendement des élèves du Canada en sciences de la nature

par Ken Clark

Un rapport publié récemment indique que le niveau de culture scientifique des élèves canadiens occupe une place enviable à l'échelle mondiale.

Le rapport, intitulé *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE – La performance des jeunes du Canada en sciences, en lecture et en mathématiques - Premiers résultats de 2006 pour les Canadiens de 15 ans*, présente des résultats et des analyses du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) pour le printemps 2006. Il est offert gratuitement à partir du site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC), à <www.cmec.ca/pisa/indexf.stm>. Le PISA évalue les aptitudes et les connaissances des élèves en mathématiques, en sciences et en lecture, et recueille de l'information contextuelle auprès des élèves et des administrations scolaires. La culture scientifique était le domaine de la littératie évalué par le test de 2006.

Les élèves du Manitoba se sont classés au centre du peloton des provinces canadiennes et ont obtenu un résultat légèrement inférieur à la moyenne canadienne. On étudie actuellement le rapport afin de déterminer ce que les éducateurs manitobains pourraient faire pour améliorer la programmation en sciences de la nature au Manitoba.

La prochaine évaluation à grande échelle à laquelle participeront les élèves du Manitoba sera l'évaluation du PISA en 2009. Environ 2000 élèves âgés de 15 ans et provenant de 100 écoles du Manitoba seront évalués. À cette occasion, l'accent sera mis sur la lecture, comme c'était le cas pour l'évaluation de 2000. Cette évaluation permettra de voir à quel point les capacités de lecture et le contexte éducatif ont changé au Manitoba et au Canada avec le temps et par rapport aux autres pays participants. Selon les résultats du projet pilote international mis en œuvre ce printemps (incluant le Manitoba), l'évaluation de 2009 comprendra un volet axé sur la compréhension et le discernement pour la recherche de renseignements dans Internet.

Ces évaluations apportent un point de vue unique et important pour évaluer les programmes d'éducation du Canada et du Manitoba et ne seraient pas possibles sans l'engagement et la collaboration des éducateurs qui administrent ces études.

Les observations, les propositions et les questions relatives à ces évaluations sont bienvenues et peuvent être transmises à :

Ken Clark
Coordonnateur provincial des évaluations nationales et internationales
Téléphone : 204 945-3666
ou 1 800 282-8069, poste 3666
Courriel : kenneth.clark@gov.mb.ca

Option d'études indépendantes

par Susan Wersch

L'Option d'études indépendantes (OEI) d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba offre une formule flexible aux élèves qui souhaitent obtenir les crédits pour leurs études secondaires d'une manière qui répond à leurs besoins.

Les apprenants de l'OEI sont un groupe d'élèves non homogène. La majorité d'entre eux habitent au Manitoba, mais certains suivent le programme d'études du Manitoba à l'étranger. Il s'agit souvent d'élèves du secondaire qui ont besoin de crédits pour obtenir leur diplôme, mais il y a aussi des élèves incapables de se rendre en classe, comme dans le cas des athlètes d'élite et des enfants des travailleurs humanitaires, des diplomates ou d'autres personnes qui occupent des fonctions temporaires ou qui voyagent à l'étranger. Peu importe la situation, l'OEI est extrêmement souple.

Soutien pour les apprenants autonomes

Les tuteurs-évaluateurs de l'OEI sont des éducateurs expérimentés, titulaires d'un brevet et en mesure d'offrir aux apprenants un soutien individualisé et d'évaluer les apprentissages. Tous peuvent être joints par un numéro de téléphone sans frais et la plupart ont une adresse courriel. Les apprenants ont de meilleures chances de réussite lorsqu'ils communiquent périodiquement avec eux.

Les apprenants peuvent aussi recevoir de l'aide de leur famille, des membres de leur collectivité, de leurs amis et de leurs frères et sœurs. Lorsqu'ils vont à l'école, ils peuvent recevoir le soutien des enseignants et des animateurs-formateurs de leur école. (Les animateurs-formateurs de l'OEI sont des éducateurs désignés par leurs écoles pour soutenir les apprenants autonomes.)

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de l'OEI, au 1 800 465-9915, ou par courriel, à <distance.learning@gov.mb.ca>.

Recueils de textes littéraires francophones

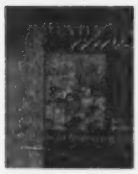

En novembre 2004, la Division du Bureau de l'éducation française transmettait aux enseignants de français langue première et langue seconde – immersion au cycle secondaire deux anthologies de textes littéraires – respectivement intitulées *Textes choisis, Auteurs marquants de la littérature canadienne* et *Textes choisis, Auteurs marquants de la littérature mondiale*. Ces deux ouvrages, produits sous l'égide du Protocole de collaboration en éducation de l'Ouest et du Nord canadiens (le ministère de l'Éducation de la province de l'Alberta ayant été le maître d'œuvre du projet), sont des recueils de textes littéraires destinés aux élèves du cycle secondaire.

Ces deux ouvrages sont accessibles auprès du Centre des manuels scolaires du Manitoba <www.mtbb.mb.ca> au prix de 27,40 $ l'unité (nº de catalogue : 94349 pour le premier ouvrage; 94350 pour le second). Un guide d'enseignement portant sur ces deux anthologies est accessible à l'adresse électronique suivante : <www.education.gov.ab.ca/french/francais/anthologies/guide.pdf>.

La Division du Bureau de l'éducation française a récemment transmis aux enseignants de français langue première et langue seconde – immersion au cycle secondaire deux autres anthologies de textes littéraires, d'auteurs contemporains cette fois, qui font suite aux deux premiers ouvrages. Respectivement intitulées *Textes choisis, Auteurs contemporains de la littérature canadienne* et *Textes choisis, Auteurs contemporains de la littérature mondiale*, ces deux anthologies, qui présentent les textes qu'elles contiennent selon des groupements thématiques, sont, comme les deux précédentes, explicitement destinées à l'élève, comme en attestent, entre autres, le souci qui a été apporté à la mise en page, la mise en contexte des textes et les pistes de réflexion qui suivent chaque texte.

Un guide d'enseignement accompagne également ces deux anthologies et est accessible à l'adresse électronique suivante : <www.education.gov.ab.ca/french/francais/anthologies/guide9_10.pdf>.

Des exemplaires supplémentaires de ces deux ouvrages, au prix de 25 dollars environ l'unité, seront disponibles d'ici peu auprès du Centre des manuels scolaires.

Ces quatre ouvrages se proposent, par l'éventail des textes proposés, par leur présentation qui invite à la lecture et par le type d'activités qui les accompagnent, de développer chez les élèves du cycle secondaire le plaisir de lire des textes littéraires francophones.

Pour de plus amples renseignements sur ces quatre recueils de textes littéraires, veuillez communiquer avec :

François Lentz
Conseiller pédagogique en français au cycle secondaire
Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204 945-6924 ou
sans frais 1 800 282-8069, poste 6924
Courriel : francois.lentz@gov.mb.ca

L'éducation pour le développement durable au Manitoba

L'académie des enseignants sur le développement durable

par Christina McDonald

L'Université York, en partenariat avec Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba, les divisions scolaires de Winnipeg et de Pembina Trails et les facultés d'éducation, offrira l'Académie des enseignants sur le développement durable (Sustainability and Education Academy —SEdA) au Manitoba du 23 au 26 novembre 2008.

En participant à cette activité, des équipes de la haute direction des divisions scolaires et des facultés d'éducation recevront une formation spécialisée en développement durable et auront l'occasion d'élaborer des plans d'action en matière d'éducation pour le développement durable (EDD) en vue d'intégrer cet aspect aux politiques, aux activités et aux programmes des écoles et des facultés.

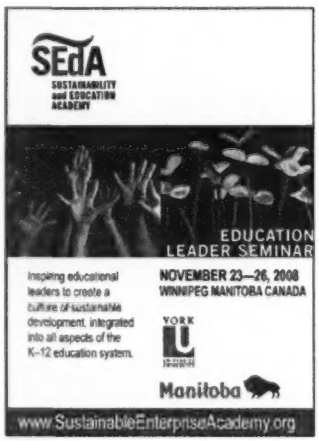

Choisir l'avenir : Conférence sur l'éducation pour le développement durable

par Christina McDonald

Le Groupe de travail sur l'éducation pour le développement durable du Manitoba, en partenariat avec la Science Teachers Association of Manitoba (STAM), organise aussi une conférence internationale sur l'éducation pour le développement durable, prévue du 26 au 28 novembre 2008. Les éducateurs seront particulièrement intéressés aux séances des 27 et 28 novembre.

Pour de plus amples renseignements sur l'académie et la conférence, veuillez consulter le site Web de l'éducation pour le développement durable, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>, ou communiquer avec :

Christina McDonald
Coordonnatrice en matière de développement durable
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba/Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba
Téléphone : 204 945-1924
ou 1 800 282-8069, poste 1924
Courriel : christina.mcdonald@gov.mb.ca

Subventions offertes par le Ministère et Manitoba Hydro

par Anne MacDiarmid

En avril 2008, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, en partenariat avec Manitoba Hydro, a versé à 17 écoles une subvention de 2 000 $ chacune afin de soutenir la planification et l'enseignement axés sur la durabilité.

Les projets sont affichés dans le site du Ministère sur le développement durable. Ils sont d'excellents exemples de l'engagement et de la créativité des éducateurs et des élèves du Manitoba dans le domaine de l'éducation pour le développement durable.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de l'EDD à <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>.

Aspirer à des écoles plus vertes au Manitoba

par Anne MacDiarmid

Afin de permettre les démarches et les apprentissages axés sur le volet environnemental de l'éducation pour le développement durable, Manitoba vert, organisme du gouvernement du Manitoba, s'efforce d'élaborer des ressources et des programmes nouveaux et stimulants pour aider les écoles du Manitoba à devenir plus vertes. Ces démarches comprennent des mesures qui se traduisent par l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'économie de l'eau, la réduction des déchets, le transport durable et des projets de naturalisation. Le Ministère collabore avec Manitoba vert en aidant à cerner les occasions d'établir des liens pratiques et pédagogiques avec la gestion de l'environnement, la participation active des citoyens et la durabilité économique. Un sondage en ligne a été diffusé plus tôt ce printemps pour mieux connaître les activités en marche dans le domaine de l'éducation pour le développement durable dans les écoles du Manitoba. Ce sondage visait à recueillir des renseignements sur les gestes posés par les écoles pour devenir plus écologiques et sur les ressources additionnelles nécessaires pour poursuivre les activités en matière de gestion de l'environnement. Si votre école n'a pas répondu au sondage ou si vous souhaitez recevoir plus d'information sur les programmes des écoles vertes, visitez le site Web de Manitoba vert, à <www.greenmanitoba.ca> (en anglais seulement).

Pour obtenir plus d'information et pour connaître les activités à venir, visitez le site Web de l'éducation pour le développement durable, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>.

Les enseignants, les écoles ou les divisions scolaires intéressés à participer à de la formation professionnelle en matière d'éducation pour le développement durable peuvent communiquer avec :

Danièle Dubois-Jacques
Conseillère pédagogique en sciences de la nature
Téléphone : 204 945-6620
ou 1 800 282-8069, poste 6620
Courriel : daniele.dubois-jacques@gov.mb.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

La culture autochtone dans les écoles

par Dr. Helen D. Armstrong

Des données de 2006 publiées par Statistique Canada indiquent une croissance de la population autochtone, particulièrement dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. D'autres études révèlent que la population autochtone est aux prises avec un héritage laissé par la discrimination systémique, soit des niveaux de scolarité et d'emploi inférieurs à ceux de la population non autochtone.

Je m'occupe d'un programme des Alliances de recherche universités-communautés du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH-ARUC) qui fait appel à des artistes-éducateurs dans des écoles participantes pour évaluer l'effet produit sur les compétences cognitives, la sensibilisation culturelle, le développement psycho-social, le sentiment d'identité et l'estime personnel des élèves autochtones. Ce projet est issu du désir de reconnaître les forces des collectivités autochtones et les talents de ces membres. On examine aussi l'impact de l'enseignement culturel autochtone dans certaines écoles en terme d'apprentissage, d'assiduité scolaire et de poursuite des études chez les élèves autochtones.

> « On suppose que l'exposition à la culture autochtone à l'école améliorera la sensibilité culturelle des enfants autochtones et leur sentiment d'identité. »

Le projet de six ans, qui est maintenant au début de sa quatrième année, fait appel à des méthodes quantitatives et qualitatives reposant sur un mécanisme de suivi longitudinal. On suppose que l'exposition à la culture autochtone à l'école améliorera la sensibilité culturelle des enfants autochtones et leur sentiment d'identité. En revanche, cet effet accroîtra l'importance et la pertinence de l'école aux yeux des élèves, ce qui se traduira par un comportement positif face à l'école et par la réussite scolaire. Le deuxième but, soit le développement communautaire, est particulièrement lié à la contribution des membres de la collectivité par leurs compétences et leurs talents.

Cinq collectivités des Premières Nations participent au projet de recherche, chacune ayant un coordonnateur communautaire chargé d'organiser les visites des éducateurs-artistes dans le cadre des programmes scolaires et parascolaires et de s'occuper des autres volets du projet, comme l'évaluation à l'école. Le projet de recherche est appuyé par les programmes universitaires de premier et de deuxième cycles, particulièrement en ce qui concerne la participation des enseignants et des auxiliaires à l'utilisation et à l'examen des ressources adaptées à un niveau ou à une matière scolaire par les Autochtones et pour les Autochtones. Ces ressources pourront ensuite soutenir les visites des artistes-éducateurs. À titre d'exemple, les enfants apprennent à faire des costumes de danse et des tambours et à utiliser le logiciel Excel pour créer des motifs perlés. Ils apprennent aussi à chanter, à jouer du tambour, à danser et même à faire du « scratch » comme les disque-jockeys. Ils apprennent les histoires traditionnelles de leur collectivité, les pratiques culturelles traditionnelles de leur groupe linguistique, ainsi que la langue de ce groupe.

Je dirige aussi les recherches pour une étude portant sur la vision de « l'école idéale » qu'entretiennent les jeunes qui se présentent devant le système de justice, une école dans laquelle ils seraient intéressés à rester jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Cette étude nous amène à interroger des jeunes et les personnes qui s'en occupent et à examiner d'autres recherches et des statistiques fédérales. La plupart de ces jeunes, comme l'indiquent d'autres données, sont des garçons autochtones.

Les deux études font ressortir l'importance de mettre à contribution les dons et les talents des membres de la collectivité, et dans la deuxième étude, la contribution des jeunes eux-mêmes, pour la réussite scolaire des enfants et des adolescents. On espère que les conclusions de ces deux études fourniront une base pour du matériel scolaire pertinent sur le plan culturel et une bonne évaluation de la programmation. Le tout servirait alors à toutes les écoles et les collectivités et pourrait être financé par les gouvernements fédéral et provincial.

Renseignements :

Helen D. Armstrong
Professeure, faculté de l'éducation
Université de Brandon
Téléphone : 204 727-7329
Courriel : armstrongh@brandonu.ca

Profile

Helen D. Armstrong est professeure à la faculté d'éducation de l'Université de Brandon et fait actuellement des recherches sur l'éducation des Autochtones. Elle dirige un programme du CRSH-ARUC sur les initiatives communautaires en matière d'éducation des Autochtones (Community-Based Aboriginal Curriculum Initiatives: Implementation and Evaluation). Ses autres sujets de recherche comprennent le développement et la théorie de l'organisation, l'œuvre de la théoricienne Mary Parker Follett et la productivité.

Le Programme d'immersion française et la transition dans la Division scolaire de la Rivière Seine : *In scène à la Seine!*

Comment garder les élèves dans le Programme d'immersion française? Voici une question que toutes les écoles d'immersion française se posent constamment. Dans la Division scolaire de la Rivière Seine, le Comité d'action en immersion s'est penché sur la question. Ce comité est composé d'administrateurs d'écoles, de la directrice générale adjointe, d'enseignants, d'orthopédagogues et de la conseillère pédagogique divisionnaire. Son mandat est de développer un plan d'action pour soutenir le Programme d'immersion et de déterminer les objectifs prioritaires ainsi que des mesures pour atteindre ces derniers. Le plan d'action oriente le travail qui a pour but de favoriser le développement du Programme d'immersion française et mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Plusieurs besoins communs à toutes les écoles et à tous les niveaux ont été recensés et un plan de mise en œuvre a permis de concentrer les efforts et d'obtenir des résultats mesurables. Le français oral, la lecture et l'écriture ont été choisis comme domaines d'intervention. Ces sphères d'action ont orienté le développement pédagogique des enseignants et permis de créer un dialogue et une collaboration plus étroite entre le personnel des écoles élémentaires et celui des écoles secondaires.

La transition entre les écoles élémentaires et les écoles secondaires est reconnue comme un élément important à cibler pour assurer le maintien des élèves dans le Programme d'immersion. Une initiative originale a été conçue qui permet de joindre l'utile à l'agréable : *In scène à la Seine!* Un sous-comité organisateur a prévu un ralliement pour rassembler tous les élèves des 7e et 8e années des écoles d'immersion de la division pour une journée inoubliable d'activités amusantes favorisant l'emploi du français oral. Des élèves des groupes de Leadership du Collège Lorette Collegiate et du Collège St-Norbert Collegiate ont consulté les élèves des 7e et 8e années des écoles d'immersion de Ste-Anne, d'Île des Chênes, de St-Adolphe, de St-Norbert et de Lorette pour déterminer les activités de la journée, ont organisé les activités et ont veillé à leur déroulement.

Les activités ont été choisies pour permettre aux élèves de :

- s'amuser en français et se faire des amitiés avec les autres élèves;
- promouvoir le français comme langue internationale;
- valoriser le Programme d'immersion et être fier d'être bilingue;
- voir les avantages du Programme d'immersion et de vouloir continuer au niveau secondaire.

Grâce au soutien financier du Programme de revitalisation du français langue seconde, des animateurs du Conseil jeunesse provincial ont été embauchés et ont offert une variété d'ateliers tels que la danse hip hop, le tatouage, l'escrime, le hockey de salon, l'animation digitale et l'improvisation. L'heure du dîner a donné aux élèves l'occasion de nouer de nouvelles amitiés. Un tirage de prix fournis par des commanditaires de la communauté a eu lieu en fin de journée pour récompenser les jeunes de leur parler français. Les élèves ont également reçu un tee-shirt imprimé par les élèves du secondaire de Lorette pour identifier leurs équipes et garder en souvenir de cette journée mémorable.

La Division scolaire de la Rivière Seine reconnaît aussi qu'il est important de favoriser la transition entre l'élémentaire et le secondaire en encourageant le dialogue entre les enseignants eux-mêmes. Des comités régionaux ont été formés pour élaborer des initiatives qui permettent de regrouper les enseignants des différentes écoles et de créer un esprit de communauté régional. Un sous-comité de transition qui travaille aux niveaux charnières des 8e et 9e années se rencontre périodiquement pour assurer la transition académique entre l'élémentaire et le secondaire. Le but est de créer un continuum des apprentissages pour assurer la continuité d'un niveau à l'autre et assurer une transition sans accroc. Un autre sous-comité a organisé des activités récréatives et pédagogiques pour regrouper les éducateurs des différentes régions, et ainsi promouvoir un sens d'appartenance à une communauté éducative régionale.

Christelle Waldie
Directrice, École Lorette Immersion

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/nouvelles/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Téléc. : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba